

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 21

Artikel: Lettre sur la musique. Partie I
Autor: Jaques-Dalcroze, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 15 Décembre 1894
N^o 21

ABONNEMENTS A L'ANNÉE :
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
Le numéro, 25 Centimes.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction directement à M. Georges Humbert, rédacteur en chef, Terreaux-du-Temple, 4, Genève. (Manuscripts, Programmes, Billets, etc.)

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 14, Corratierie; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre; M. HÆRING, rue du Marché, 20; M^{mes} CHOUET et GADEN, Corratierie; M. ROTSCHY, Corratierie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FÆTISCH frères, rue de Bourg, 35; M. SPIESS, place Saint-François, 2; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÆRING, avenue du Kursaal; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FÆTISCH frères, rue d'Italie; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHÂTEL, Miles GODET, rue Saint-Honoré.

SOMMAIRE :

Lettres sur la musique, à M. C. (I), par E. Jaques-Daleroze. — SUISSE : *Chroniques de Genève, Lausanne, Neuchâtel*. — ÉTRANGER : *Lettres de Paris, Londres*. — Nouvelles diverses. — Concerts de la quinzaine.

« charlatanisme », de la « médiocrité » quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente.

LA DIRECTION.

LETTRES SUR LA MUSIQUE

A M. C.

I

De la susceptibilité chez les musiciens.

En terminant la première année de notre GAZETTE MUSICALE DE LA SUISSE ROMANDE, nous éprouvons le besoin d'exprimer à tous nos collaborateurs des sentiments de sincère reconnaissance. Grâce à eux, grâce à leur zèle désintéressé, nous sommes fiers de pouvoir dire à ceux qui, il y a une année, accueillirent avec méfiance nos premiers débuts : la Suisse romande possède désormais un organe musical spécial, un organe dont l'influence grandit de jour en jour, et qui, nous l'espérons, parviendra dans un avenir rapproché à satisfaire les désirs multiples et variés des musiciens et des amateurs de musique.

Nombreux sont encore les progrès à accomplir, mais, comptant sur le nombre toujours croissant de nos lecteurs, nous entrevoyons la possibilité de les réaliser à bref délai; notre prochain numéro subira déjà des transformations de forme et de fonds qui seront sans doute les bienvenues. Nos efforts tendront de plus en plus à donner une idée aussi complète que possible de la vie musicale de la Suisse romande, et nous tiendrons compte des desiderata que nos amis voudront bien nous exprimer, dans la mesure du possible et pour autant qu'ils ne seront pas contraires à nos principes : la défense de l'art vrai contre les empiètements du

Je viens de faire un sérieux examen de conscience : hier, chez M^{me} D., l'on a parlé de la susceptibilité des musiciens à l'égard des critiques, de leur amour-propre exagéré qui les empêcherait de juger sainement les œuvres des autres, grâce à la conviction en eux tenace que leurs propres œuvres sont conçues dans la vraie formule et qu'eux seuls sont capables de les comprendre dans tous leurs détails... L'on a dit hier d'autres choses encore et, naturellement, j'ai défendu les musiciens *unguibus et rostro*, convaincu de la profonde injustice des critiques contre eux formulées. Mais, lorsque, rentré chez moi, j'ai pu réfléchir calmement et qu'un effort de volonté m'eût mis à la place des dénigreur, je n'ai pu m'empêcher de reconnaître que, sur bien des points, ils étaient dans le vrai, et que beaucoup de musiciens méritent le reproche de susceptibilité exagérée... Seulement, il y a musiciens et musiciens ! et un musicien jaloux ne mérite pas le nom d'artiste, car il ne possède pas

une des qualités les plus caractéristiques de celui-ci, je veux dire la faculté d'enthousiasme, et c'est une véritable souffrance pour tout artiste digne de ce nom de se voir classer sous la même étiquette que la foule des artisans médiocres, sans culture, sans conviction, sans foi, sans idéal, qui compromettent, par la mesquinerie de leurs aspirations, la dignité de leur profession... Et puis, il y a susceptibilité et susceptibilité !

Un homme doué d'un tempérament spécial passe sa vie à chercher ou à perfectionner une formule d'art, à exprimer de la façon la plus artistique des idées originales, ou à originaliser des idées reçues. Il se livre ainsi à un travail intellectuel fatigant qui excite son système nerveux, qui soumet chacune de ses facultés au degré maximum de pression cérébrale, et le retour subit, provoqué par le contact de la foule, à la réalité des choses, au train-train de la vie ordinaire produit sur lui un effet comparable à celui d'un jet d'eau froide qui, projeté sur une matière en fusion, la fait bouillonner, crépiter, avant de l'éteindre. Or, l'accueil fait par le public à une œuvre musicale, les critiques des journaux, l'écho des jugements individuels, sont autant de douches qui finissent par maintenir chez le musicien un état chronique d'irritation qu'il est trop facile de lui reprocher quand on n'en analyse pas les causes.

Un littérateur soumettant son œuvre au public lui laisse le temps de la méditer avant de formuler son jugement, il n'y a que dans certains articles bibliographiques de confection que des ouvrages sérieux soient jugés d'après les titres des chapitres ; un critique sérieux, soucieux de sa réputation, cherche à appuyer son jugement sur des raisonnements solides et a lu généralement très attentivement le livre dont il parle. En musique, c'est l'*audition* qui décide de l'impression et cette impression peut souvent être faussée par l'état d'esprit momentané de l'auditeur ou par les détails de l'exécution. Supposez maintenant un musicien ayant passé un temps considérable à composer une partition ou à assurer l'exécution artistique d'une œuvre : il la possède dans tous ses détails, il sait le pourquoi de sa création ou de son interprétation, il affronte le public en connaissance de cause, il est sûr de lui... L'œuvre tombe, l'inter-

prétation est critiquée ; l'artiste alors se révolte et à juste titre, puisqu'il connaît mieux que n'importe quel auditeur, fût-il le plus éclairé, ce qu'il a eu l'intention de faire, alors que le critique ne peut, après une première audition, pénétrer au fond des choses, qu'il ne se donne le plus souvent pas la peine de relire l'œuvre pour y rechercher le pourquoi de ce qu'il ne comprend pas et qu'il donne sa première impression comme la bonne, ne cherchant pas même à savoir si la deuxième ne sera pas meilleure. Alors, en assistant à l'effondrement de ses rêves, en voyant mal comprise une tentative peut-être malheureuse, mais en tous cas profondément réfléchie, en voyant le résultat de plusieurs mois ou de plusieurs années de travail s'écrouler après une audition de quelques heures ou de quelques minutes, l'on peut admettre, si l'on est indulgent, que l'artiste sorte de ses gonds, qu'il se fâche, qu'il tempête, qu'il insulte ceux qui l'ont touché, qu'il les traite d'impuissants, d'inintelligents, dans la première fièvre... Mais ensuite, une fois la colère tombée, il analysera d'un esprit plus serein le pourquoi des choses, il comparera les critiques entre elles, il reverra avec attention son œuvre : si les critiques sont raisonnables et fondées, il en sentira la justesse, il les discutera avec les intéressés et modifiera son œuvre, s'il y a lieu ; si elles ne valent pas la peine d'être prises en considération, il les méprisera et gardera le silence.

Mais encore est-il obligé de continuer à composer pour ce public qui ne le comprend pas. Il n'a pas la ressource, comme un littérateur ou un peintre aux tendances avancées, de s'adresser à une élite seulement, de se draper dans sa dignité et de s'écrier fièrement : « J'attends que l'on vienne à moi ! » L'on peut faire un choix parmi ceux auxquels on enverra son livre ou la gravure de son tableau, mais l'œuvre musicale se joue toujours devant la masse, le musicien, qu'il le veuille ou non, a affaire au gros public, — à moins qu'il n'ait le moyen de faire, pour un groupe de délicats, les frais considérables d'une exécution orchestrale ou chorale. — Quoi d'étonnant à ce que, se sentant incompris par les trois quarts de ces auditeurs à lui imposés, il se tienne vis-à-vis d'eux dans la plus grande réserve et qu'il se montre susceptible parfois,

dans le contact de la vie de tous les jours, à l'égard de ceux qui si fréquemment le froissent par la précipitation de leurs jugements.

Tout autre est la susceptibilité de l'artisan qui met hâtivement une œuvre sur pied, sans conscience et sans réflexion et qui est d'autant plus furieux, si elle échoue, que les critiques auront porté plus juste. Convaincu au fond de son infériorité, ne voulant pas en convenir en public, il n'acceptera pas le blâme le plus léger et bataillera avec fureur contre tous ceux qui ne sont pas ses dupes, et qu'il traitera d'ignorants ou de jaloux dans l'espoir d'en imposer par sa contenance au public gobeur et crédule. La susceptibilité provoquée chez certains hommes par le sentiment de leur impuissance est parfois poussée à un tel degré qu'elle ferait rire si elle ne révélait pas un état maladif de l'âme. J'en appelle à tous ceux qui, dans la sincérité de leur cœur, ont fait œuvre consciencieuse de critique ! Sur cent lettres de réclamations reçues à propos de leurs articles, une dizaine seulement émanent d'artistes consciencieux désireux d'élucider quelque point spécial de leur jugement ; cinquante seront l'œuvre d'artistes sans originalité ni tempérament, se plaignant les uns d'un éreintement qu'ils jugent immérité, les autres de l'insuffisance des éloges ; le reste sera écrit par certains qui, reconnaissant la raison d'être des critiques, parleront en termes touchants des difficultés qu'ils ont à se faire une position, du préjudice que peut leur causer une appréciation juste de leur talent, et qui, en fin de compte, se reconnaissant coupables, se recommandent humblement à l'indulgence du tribunal. Il en est d'autres qui n'écrivent pas de lettres, mais qui pérorent en public, quand ils sont éreintés, sur la goujaterie des reporters musicaux, quittes à les proclamer grands hommes s'ils les épargnent ou encore s'ils éreintent quelques confrères, d'autres encore qui font collection d'articles défavorables à autrui et qui les colportent triomphalement dans le monde ; il n'en est point qui n'épluchent les moindres termes des articles à eux consacrés pour y lire entre les lignes des intentions auxquelles le malheureux critique était à cent lieues de penser, et qui ne dénaturent de tristesse de cœur, en leur prêtant une double signification, des termes employés

souvent au courant de la plume. — Tous ces gens-là, ai-je dit, ne sont pas des artistes et le public a grand tort de confondre sous le même nom ceux pour lesquels l'art est une profession noble et désintéressée et ceux, plus nombreux peut-être, qui ne le regardent que comme un métier lucratif ne nécessitant pas de dispositions intellectuelles spéciales. Le public, encore, ne sait pas établir plus de distinction entre les jugements vraiment artistiques et les articles de simple reportage, dans lesquels les amateurs sont traités sur le même pied que les artistes. Les journaux non spéciaux se montrent trop souvent indulgents aux auditions de dilettantes et se servent avec trop de facilité de clichés dans le genre de ceux-ci : « M. X., bien que simple amateur, a joué telle œuvre en véritable artiste... » « La technique du piano n'a plus de secrets pour M^{lle} Y. » « Il est impossible de détailler un morceau de chant avec plus de finesse et de perfection dans les nuances que ne l'a fait M^{lle} R. F. dans l'audition d'élèves de M. O... » etc., etc. Que des élèves parviennent, sous une direction intelligente, à interpréter artistiquement une œuvre, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, mais n'est-ce pas amoindrir la valeur des éloges adressés aux professionnels que de juger les amateurs dans les mêmes termes ?

Il existe chez les artistes un autre genre de susceptibilité, bien excusable, celle-là, provoquée par la situation injuste qui leur est faite encore parfois dans le monde. Le préjugé antédiluvien que les artistes sont tous des bohèmes, incapables de mener une vie régulière, de s'assujettir aux convenances mondaines, et même d'observer les principes les plus élémentaires de la morale, est heureusement déraciné dans les milieux intelligents ; mais il subsiste encore à l'égard de la profession une sorte de défiance dont les résultats sont fort pénibles pour l'artiste. Un pasteur que tu connais, que j'aime du reste de tout mon cœur et auquel je n'en veux pas le moins du monde, me disait il y a quelques années en toute sincérité : « Vos parents doivent être bien peïnés de vous voir embrasser la carrière de musicien ! » Ce cri du cœur est poussé *in petto* par beaucoup de personnes bien pensantes. Dans les trois quarts des salons ouverts aux artistes, ils reçoivent un accueil fort

sympathique de la part de personnes admettant que l'exercice d'une profession artistique ne compromet pas nécessairement l'élévation des principes et même l'urbanité des manières, mais il en est d'autres où ils sont traités avec une commisération indulgente ou une froide familiarité; elle peut du reste ne pas exclure l'admiration, elle ne se traduit pas par l'impolitesse des procédés, mais elle n'en est pas moins blessante pour ceux qui croient à leur art, qui ont conscience de leur dignité et qui estiment avoir le droit d'être salués dans la rue par les gens chez lesquels ils ont fait de la musique. Il est des villes où les artistes sont payés pour se produire dans les salons; ils y sont cependant traités à l'égal des autres invités. Dans certains salons de province où simplement on les invite, on les traite souvent comme s'ils étaient payés!

Que quelques artistes en ces conditions se trouvent portés à des exagérations de susceptibilité, c'est assez compréhensible; cette susceptibilité est blâmable évidemment, mais la souffrance qu'ils en ressentent suffirait à les en punir; on ne peut leur en faire un crime, comme de celle infiniment plus mesquine qui apparaît en présence des appréciations des critiques. Il est bon que les artistes s'accoutument à entendre la voix du public, même si elle dit parfois des sottises; il est bon pour eux de connaître l'opinion des autres, de plier même devant elle à moins qu'elle ne leur paraisse absolument injuste; c'est leur devoir alors de n'en pas tenir compte. Mais quels que soient les jugements du public, qu'ils se souviennent bien que le jugement d'aujourd'hui n'est pas celui de demain, qu'au-dessus des appréciations momentanées, plane la justice, la raison, qui tôt ou tard finissent par imposer le talent, et qu'il n'est pas mauvais de se voir critiquer parfois, même inconsidérément, pour tuer en soi le seul défaut moral qui s'oppose au développement complet des facultés: la trop grande confiance en soi-même. Il y a dans toute critique consciencieuse un coin de vérité, et il vaut mieux recevoir une goutte de lumière qu'une pluie d'obscurité; prenons en pitié les cerveaux mal construits qui n'ont pas de fenêtre par où puisse pénétrer le soleil.

E. JAKES-DALCROZE.

S U I S S E

Genève

A signaler, dans la dernière quinzaine, le début de deux entreprises dignes d'intérêt.

Le Comité des concerts d'abonnement a eu l'heureuse pensée d'adjoindre aux concerts symphoniques, comme accessoire, des séances de musique de chambre. Le prix de l'abonnement aux quatre séances est de 5 fr. pour les abonnés des concerts. Un de mes amis, fort arithméticien, me faisait remarquer qu'à raison de trois œuvres par séance, dont une sonate à trois parties au lieu de quatre, et en comptant une cinquième et gracieuse séance supplémentaire, cela représente par morceau *neuf centimes* (en négligeant les millimes)! Qui, pour ce prix, voudrait s'en priver?... Et l'on ne s'en est pas privé. J'ai déploré, plus d'une fois, l'abandon dans lequel étaient laissées les séances de musique de chambre, qui sont pourtant le sanctuaire de la musique par excellence, de la musique « pure » la plus pure, celle qui élève l'esprit et le cœur et qu'on ne peut entendre en la faisant l'à-côté de préoccupations mondaines. Aujourd'hui, je n'ai qu'à me répandre en actions de grâce: à la faveur de la combinaison nouvelle, il y a deux cents abonnés à la musique de chambre, et le 6 décembre, la salle du Conservatoire était pleine, ce qui jamais ne s'était vu les années précédentes.

On a entendu le grand trio de Beethoven, « à l'Archiduc », une sonate de Rubinstein pour piano et violoncelle, sans doute mise au programme en l'honneur du maître défunt, et le sextuor de Brahms en *si bémol*. Bonnes exécutions. La meilleure a été celle de la sonate par les frères Rehberg, par M. Willy Rehberg surtout, qui tenait la place de Rubinstein, et dont le tempérament semble particulièrement convenir à une œuvre dans la présentation de laquelle il faut beaucoup d'élan et de fougue pour que l'auditeur en oublie les vulgarités. Le sextuor n'était pas complètement au point et, dans le trio, il y a eu trop d'agitation chez le pianiste, et même dans le rondo des mouvements de violence que le morceau ne comporte pas.

Merci donc au Comité des concerts. Et merci plus encore, car il faut être juste, à M. Louis Rey, qui, depuis plusieurs années, est sur la brèche et a poursuivi sans défaillance, malgré le faible empressement du public, les réunions du quatuor à la tête duquel il s'était mis. L'existence de ce quatuor, qui cet hiver, comme les autres, aurait de lui-même repris ses séances, facilitait singulièrement la tâche du Comité. Depuis le départ de M. Ackermann, c'est M. Rigo qui tient l'alto, et dans le sextuor M. Kling fils, autre alto, et M. Jauch, violoncelle, complétaient le groupe instrumental.

L'autre entreprise à signaler est due à MM. Oscar Schulz et Schousboë; c'est celle de concerts popu-